



OBSERVATOIRE DE L'ÉPARGNE EUROPÉENNE
EUROPEAN SAVINGS INSTITUTE

INDICE DE PERFORMANCE DE L'ÉPARGNE FINANCIÈRE DES MÉNAGES FRANÇAIS

Méthodologie

Version 1.0
Décembre 2022

1. DEFINITION ET DONNEES SOURCES

1.1.L'indice

L'indice a pour but de mesurer la performance de l'épargne financière des ménages et Instituts Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM) en France.

Le portefeuille financier des ménages se décompose en sept catégories d'actifs financiers :

- les liquidités (monnaie et dépôts) ;
- les obligations détenues directement et indirectement ;
- les fonds monétaires ;
- les contrats d'assurance-vie en euros ;
- les actions cotées détenues directement
- les autres fonds d'investissement (essentiellement fonds non-résidents et fonds immobiliers ; et
- les contrats d'assurance-vie en unités de compte.

Les actions non cotées et autres participations sont exclues du périmètre d'analyse pour deux raisons : le manque de méthode fiable pour suivre la valorisation de ces catégories d'actifs financiers et le fait que la détention de ces actifs s'apparente plus à la possession par les entrepreneurs de leur outil de travail qu'à de l'épargne financière.

1.2.Les données

1.2.1. Décomposition des encours par classe d'actifs (Banque de France)

Depuis 2012, la Banque de France, dans sa publication trimestrielle « Epargne des ménages »¹, fournit une décomposition détaillée du patrimoine financier des ménages par classes d'actifs. Cette décomposition permet d'avoir une granularité assez fine des actifs détenus par les ménages :

La nomenclature retenue pour l'indice de performance de l'épargne financière des ménages est la suivante.

Produits de taux
Numéraire et dépôts
Titres de créance détenus directement et indirectement (OPC)
OPC monétaires
Assurance-vie et épargne retraite en euros
Produits de fonds propres
Actions cotées détenus directement et indirectement (OPC)
Assurance-vie et épargne retraite en unités de compte
Autres placements

¹ <https://www.banque-france.fr/statistiques/epargne-et-comptes-nationaux-financiers/epargne-des-menages>

Les statistiques de la Banque de France permettent notamment de définir le poids de chaque catégorie d'actifs financiers dans l'indice. Le poids de chaque classe d'actifs financiers dans l'indice correspond au poids de cette même classe d'actifs dans le patrimoine financier des ménages et ISBLSM au niveau macroéconomique en France. Il est révisé tous les ans.

1.2.2. Rémunération et performance du patrimoine financier (hors assurance-vie)

La Banque de France fournit des données sur le taux de rémunération annuel et la performance des différentes classes d'actifs financiers avec un historique plus ou moins long. Ainsi, la rémunération et la performance des classes d'actifs suivante sont disponibles mensuellement sur le site de la Banque de France :

- Taux de rémunération annuel des comptes et livrets (historique depuis septembre 2007)
- Performance annuelle des OPC monétaires (historique depuis janvier 2007)²
- Performance annuelle des OPC non monétaires (historique depuis décembre 2010)³

1.2.3. Performance annuelle de l'assurance-vie

Pour l'assurance-vie, France Assureurs publie tous les ans les taux de rendement moyens des supports en euros et des supports en Unités de comptes (UC)⁴.

Ces performances sont publiées nettes de chargements de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux.

1.2.4. Rémunération et performance globale du patrimoine financier (y compris l'assurance-vie)

A partir des données de la Banque de France et de France Assureurs, sont calculées, pour chaque trimestre, la performance des différentes classes d'actifs. Pour les contrats d'assurance-vie, pour lesquels seules des données annuelles sont disponibles, un taux équivalent trimestriel est calculé.

² <https://www.banque-france.fr/statistiques/epargne-et-comptes-nationaux-financiers/les-autres-formes-depargne-opc-organismes-de-placement-collectifs-et-assurances/performance-des-opc>

³ <https://www.banque-france.fr/statistiques/epargne-et-comptes-nationaux-financiers/les-autres-formes-depargne-opc-organismes-de-placement-collectifs-et-assurances/performance-des-opc>

⁴ <https://www.franceassureurs.fr/nos-chiffres-cles/donnees-globales/les-donnees-cles-de-lassurance-francaise-en-2021/>

Pour l'année en cours, en attendant la publication des données de performance de France Assureurs, des estimations sont faites par l'OEE, permettant de publier un niveau d'indice provisoire avant la publication des données annuelles de France Assureurs.

2. CALCULS DE L'INDICE

2.1. Période de calculs

L'indice est calculé de manière trimestrielle et est basé à 100 au 31/12/2012.

2.2. Calcul de l'indice

2.2.1. Index Market Cap (IMC_t)

$$IMC_{it} = C_{it} \times W_i$$

avec

IMC_{it} - Index Market Cap de la valeur (i) à la date (t)

C_{it} - Cours de la valeur (i) à la date (t)

W_i - Coefficient multiplicateur de la valeur (i)

$$IMC_t = \sum C_{it} \times W_i$$

Au 31/12/2012, les cours des différentes classes d'actifs est fixé à 100. Le cours des différentes classes d'actifs évolue dans le temps selon leur performance. Chaque trimestre, le cours est multiplié par le taux trimestriel de performance.

2.2.2. Price adjusted MarketCap

$$PMC_{it} = C_{it} \times W_{it} \times K_{it}$$

avec

PMC_{it} - Price adjusted Market Cap de la valeur (i) à la date (t)

C_{it} - Cours de la valeur (i) à la date (t)

W_{it} - Coefficient multiplicateur de la valeur (i) à la date (t)

K_{it} - Coefficient de la valeur de la valeur (i) à la date (t)

Le coefficient d'ajustement appliqué à une classe d'actif est égal à 1, sauf au quatrième trimestre où il est égal au rapport entre l'ancien et le nouvel coefficient multiplicateur de la classe d'actifs (cf section suivante).

2.2.3. Calcul des diviseurs

$$Dp_{t+1} = Dp_t \times \frac{\sum_{i=1}^n PMC_{it}}{\sum_{i=1}^n IMC_{it}}$$

avec

Dp_{t+1} – Diviseur Price à la date (t +1)

Dp_t – Diviseur Price à la date (t)

PMC_{it} – Price adjusted Market Cap de la valeur (i) à la date (t)

IMC_{it} – Index Market Cap de la valeur (i) à la date (t)

n – Nombre de classe d’actifs dans l’indice

2.2.4. Calcul de l’indice

L’indice de performance de l’épargne financière des ménages est calculé en utilisant la formule de Laspeyres. Cette formule permet de mesurer les variations des différentes classes d’actifs pondérées par une base fixe. L’indice a un diviseur unique qui permet d’assurer la continuité de sa valeur en tenant compte de l’encours réel des avoirs à chaque fin d’année.

$$Indice_t = \frac{\sum_{i=1}^n PMC_{it}}{Dp_t}$$

avec

$Indice_t$ – Valeur de l’indice patrimonial à la date (t)

PMC_{it} – Price adjusted Market Cap de la valeur (i) à la date (t)

Dp_t – Diviseur Price à la date (t)

n – Nombre de classe d’actifs dans l’indice

2.2.5. Coefficients multiplicateurs

Les coefficients multiplicateurs initiaux, i.e. au 31/12/2012, sont calculés de manière à ce que le poids de chaque classe d’actifs à cette date corresponde, avec un prix initial égal à 100, au poids de cette même classe d’actifs dans le patrimoine financier des ménages et ISBLSM au niveau macroéconomique en France.

Ils sont recalculés à chaque période de rebalancement, au quatrième trimestre de chaque année. Le nouveau multiplicateur pour chaque classe d’actif est calculé de la façon suivante :

$$\text{Nouveau } W_{it} = \text{Poids}_{it+1} \times \frac{\sum_{i=1}^n IMC_{it}}{C_{it}}$$

Ainsi, le nouveau coefficient multiplicateur intègre le nouveau de chaque classe d'actifs selon l'encours réel dans le patrimoine financier des ménages au quatrième trimestre d'une année t.